

Communiqué

Enseignants non remplacés : ouvertures de la liste complémentaire du concours !

Le 12 novembre, suite aux mobilisations du 10 novembre, le Ministre Blanquer annonce le déploiement de professeurs remplaçants dans le 1er degré ! Malheureusement, ces enseignants contractuels, censés notamment pallier l'absence des enseignants vulnérables au Covid19, sont recrutés pour des CDD de quelques mois. Le Recteur de l'académie de Nantes a annoncé l'embauche de 191 PE contractuels pour l'académie de Nantes (dont 21 pour la Mayenne) pour un CDD de 3 mois...

L'enseignant de demain serait-il ce « tiers-enseignant » ?

Cette annonce confirme notre analyse : Oui, il manque des personnels dans les écoles et le ministre est bien obligé de le reconnaître !

Cependant, l'ampleur sans précédent du non-remplacement en ces temps de crise sanitaire, ne fait que mettre en évidence l'insuffisance criante de postes et de personnels dans notre département :

**Près de 50 écoles ont une moyenne à plus de 24 élèves/classe
5 titulaires remplaçant en moins depuis la dernière carte scolaire
RASED exsangues / manque d'enseignants référents**

Mettre en place un état d'exception pour 3 mois c'est nier le besoin d'un plan d'urgence immédiat et pérenne dans nos écoles. Recruter des personnels contractuels c'est encore et toujours instituer une règle insupportable :

Pas de formation, Pas de statut, Précarité !

Pire : dans plusieurs académies, des candidats au concours sur liste complémentaire sont contactés pour effectuer ces suppléances sur une base contractuelle !

Stop à la précarisation des professeurs des écoles !

Que tous les personnels recrutés, le soient en tant que fonctionnaires stagiaires en ayant recours aux listes complémentaires des concours !

Que tous les besoins en postes, en classes, en personnels et en heures d'enseignement soient satisfaits de manière pérenne !

Le SNUDI-FO 53 invite tous les enseignants et AESH à signaler toute absence non remplacée dans les écoles, et à signer la pétition « recrutement sous statut » : Signalez-nous tous les non-remplacements dans vos écoles afin de mettre au grand jour la réalité vécue par les enseignants et les usagers de l'école. Exigez du Ministre, du Recteur et du DASEN de la Mayenne, un recrutement sous statut et pérenne.

ENSEIGNANTS NON REMPLACÉS

[je clique, je signale !](#)

POUR UN RECRUTEMENT SOUS STATUT :

[je clique, je signe !](#)

A Laval, le 26 novembre 2020

SNUDI-FO 53, syndicat **FORCE OUVRIERE** des enseignants et AVS des écoles publiques de la Mayenne

10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr – FaceBook : @snudifomayenne – Twitter : @SNUDIFO53